

### Saisine Plan de déplacements urbains

---

2 avr.09

#### Contribution de Christian DAVIAS

##### Quelques considérations sur les transports en commun

L'excellente présentation du bilan du PDU m'a permis de me conforter dans l'idée qu'il sera nécessaire d'appréhender le prochain plan de déplacement en lui ajoutant une réflexion élargie à l'échelle du département, voire de la Région.

Il est bien entendu que pour le moment, chaque collectivité, Région pour le TER, Département pour le réseau LILA et Nantes Métropole pour les transports urbains, conserve la gestion de son réseau, séparation des budgets oblige...

Toutefois, à la veille d'une redistribution des compétences des collectivités, il n'est pas défendu de s'interroger sur la pertinence d'un service public des transports à l'échelle de la Région.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que l'on ne peut pas faire l'économie de penser **un réseau global, multimodal, complémentaire et à tarif unique.**

Pour ne pas courir le risque de se trouver dans la situation du transport public en Ile de France, qui est aujourd'hui infréquentable et dans l'incapacité d'assurer le service attendu des usagers, il ne faut pas tomber dans les mêmes travers.

- 1) Les réseaux existants doivent être maintenus en parfait état. Il ne faut donc pas que la maintenance et le renouvellement du matériel soient sacrifiés par des arbitrages budgétaires.
- 2) Le maillage des transports urbains dans le centre de l'agglomération et la première couronne doit être amélioré.
- 3) La desserte des centres urbains situés au-delà de la seconde couronne doit être revue avec, pour critère principal, la limitation du temps de transport.  
Ce dispositif se traduit par moins d'arrêts et de détours, donc pose le problème du rabattement des écarts.  
Il serait peut-être judicieux de s'appuyer sur le réseau LILA pour les trajets rapides entre centres urbains et cœur d'agglomération et de définir des itinéraires secondaires en bus ou minibus exploités localement en réseaux urbains.
- 4) Toute opération d'urbanisation devrait faire l'objet d'une étude « transport en commun ».